

MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PRESTATION INTELLECTUELLE D'APPUI A LA REDACTION/EDITION DU CADRE STRATEGIQUE TRANSNATIONAL POUR LA GESTION DES RISQUES NATURELS DANS LE CADRE DU PROJET INTERREG SUDOE SOE3/P4/E0874 MONTCLIMA "RISQUES NATURELS CLIMATIQUES DANS LES ZONES DE MONTAGNE DE LA REGION SUDOE".

Objet de la consultation : Le présent marché a pour objet la réalisation d'une prestation visant à l'appui technique pour l'élaboration du Cadre Stratégique Transnational pour la gestion des risques naturels dans les territoires de montagne du SUDOE, dans les aspects suivants :

- Co-facilitation d'ateliers
- Apports/révisions stratégiques et techniques des contenus
- Co-rédaction du cadre stratégique transnational

Pouvoir adjudicateur :

GEIE FORESPIR
23 bis boulevard BONREPOS
31000 TOULOUSE
+33 534 414 320
<http://www.forespir.com>

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1. Identification de la structure

1.1. Pouvoir adjudicateur et chef de file du projet

GEIE FORESPIR, groupement Européen d'Intérêt Economique, immatriculé sous le numéro unique d'identification Siret 423 872 001 000 23 dont le siège se trouve 23 bis boulevard Bonrepos 31000 TOULOUSE / France.

1.2. Personne en charge de l'exécution et du suivi du marché

La personne signataire du marché est M. Chauvin, Directeur de FORESPIR.

1.3. Personnes auprès desquelles des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus

La personne habilitée à donner des renseignements d'ordre technique et administratif est M. Chauvin, Directeur de FORESPIR, sebastien.chauvin@forespir.com

2. Conditions générales et caractéristiques du marché

2.1. Procédure

Le GEIE FORESPIR est un organisme de droit public selon la définition européenne (qui peut inclure des organismes ayant une personnalité juridique privée) dans la mesure où elle répond aux critères suivants :

- a. Il a été créé pour satisfaire spécifiquement des besoins d'intérêt général ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial ;
- b. Il est doté de la personnalité juridique ; et
- c. soit il est financé majoritairement par l'État, les autorités régionales ou locales ou par d'autres organismes de droit public, soit sa gestion est soumise à un contrôle de ces autorités ou organismes, soit son organe d'administration, de direction ou de surveillance est composé de membres dont plus de la moitié sont désignés par l'État, les autorités régionales ou locales ou d'autres organismes de droit public.

A ce titre, FORESPIR doit se conformer à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par des personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics et ainsi respecter les principes de la commande publique : mise en concurrence, transparence et d'égalité de traitement.

La présente mise en concurrence est portée par FORESPIR, bénéficiaire du projet Interreg SUDOE SOE3/P4/E0874 MONTCLIMA, qui applique par conséquent le « Règlement intérieur d'achat visant la conformité du GEIE FORESPIR à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par des personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ».

Ce règlement intérieur d'achat prévoit que pour les achats de fournitures, services ou travaux d'un montant compris entre 3 000 € HT et 15 000 € HT, l'adjudicateur FORESPIR élabore un « cahier des charges simple du produit ou service attendu précisant la nature de l'achat, caractéristiques ou spécificité technique, volume, délais, livraisons, etc. Le cahier des charges est plus ou moins détaillé en fonction de la nature et du montant de l'achat envisagé ; notamment lorsqu'il s'agit d'un besoin lié à l'accomplissement d'un projet. »

S'agissant d'un service ou produit spécialisé, le règlement d'achat prévoit que l'adjudicateur FORESPIR « **demande 3 devis minimum (avec accusé de réception afin de prouver que les demandes ont été effectuées même en l'absence de réponses de la part du prestataire), et/ou procède à une publicité sur le site Internet de FORESPIR et le cas échéant sur celui du projet concerné ou à défaut utilise l'offre publique courante** ».

L'analyse et le classement des offres seront réalisés par FORESPIR et l'attribution du marché sera notifiée par voie électronique avec accusé de réception, par la Direction à l'attributaire.

2.2. Durée, prise d'effet et modalités d'attribution du marché

Le démarrage de la prestation est programmé au 15/09/2022.

Le projet MONTCLIMA se termine le 31/12/2022. A cette date, la présente prestation ainsi que la facturation devront avoir été réalisés.

Le marché est attribué à un seul et même soumissionnaire.

2.3. Conditions générales d'exécution du marché, budget estimé et modalités de règlement

L'unité monétaire du marché est l'euro.

Tous les prix sont exprimés hors TVA.

Les prix sont unitaires et réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant les prestations prévues dans le présent marché.

La diminution ou l'augmentation du montant contractuel du marché, quel qu'en soit le montant, ne donne droit à aucune indemnité pour le titulaire. Les prix sont fermes pour toute la durée du marché.

Un acompte pourra être versé dont le montant n'excédera jamais la valeur de la prestation à laquelle il se rapporte. Le solde du marché sera versé après une complète exécution de la prestation.

2.4. Facturation

La facture doit être envoyée dans les conditions suivantes :

- ⇒ Facture comportant les informations suivantes : le nom de la structure, l'adresse du titulaire et la mention « projet INTERREG SUDOE SOE3/P4/E0874 MONTCLIMA » ;
- ⇒ Objet de la facturation ;
- ⇒ Période de réalisation de la prestation ;
- ⇒ Prix HT, TTC et TVA si applicable ;
- ⇒ Modalités de règlement et référence bancaire du titulaire ;
- ⇒ Date d'établissement de la facture obligatoirement antérieure au 31/12/2022.

Les factures ne respectant pas ce formalisme seront refusées.

2.5. Modalités de présentation des candidatures

Tous les documents constituant, accompagnant ou cités à l'appui de la candidature et de l'offre doivent être rédigés en français, en espagnol, en portugais ou en anglais.

Les candidats doivent présenter leur dossier dans les conditions décrites ci-dessous sous peine d'être écartés.

Le dossier de présentation de chaque candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

1. Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par une personne habilitée à l'engager attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L2141-14 du code français de la commande publique ;
2. Une présentation sommaire de l'entité candidate avec des références de travaux antérieurs en rapport avec le service demandé ;
3. Une offre économique chiffrée ;
4. Une acceptation du cahier des clauses techniques particulières daté et signé

Chacun des documents énumérés ci-dessus doit être impérativement signé et daté par une personne habilitée à engager le candidat ou être accompagné, le cas échéant d'un pouvoir autorisant la personne signataire à engager la société candidate.

2.6. Critères d'attribution de cet appel d'offre

Les réponses à cette consultation seront évaluées sur 100 points, selon les critères suivants :

Valeur technique	Nb de points
Pertinence de la réponse / Adéquation du candidat avec les enjeux du projet MONTCLIMA et appréciation des références	70
Prix	30

2.7. Modalités de réponse à cet appel d'offre :

Les réponses sont à adresser au plus tard le **13 septembre 2022 (17h, heure de Paris, France)**, uniquement par courrier électronique adressé à sebastien.chauvin@forespir.com

L'analyse des offres et le choix du prestataire aura lieu le 14 septembre 2022 au plus tard.

1. Contexte de la consultation

Les pertes économiques totales causées par les extrêmes météorologiques dans les pays membres de l'UE au cours de la période 1980-2015 se sont élevées à plus de 433 milliards d'euros. La plupart des impacts économiques sont causés par les inondations (38%), suivies par les tempêtes (25%), les sécheresses (9%) et les vagues de chaleur (6%). En ce qui concerne les incendies, 85 % des surfaces brûlées chaque année se trouvent au Portugal, en Espagne, en France, en Grèce et en Italie. Dans le cycle de gestion des catastrophes (préparation-réaction-récupération-atténuation), chaque euro dépensé en prévention permet d'économiser entre 4 et 7 euros dans la gestion post-catastrophe.

Les principaux risques naturels dans la zone SUDOE sont étroitement liés au climat car les facteurs de déclenchement sont souvent des événements météorologiques dont la fréquence et l'intensité augmentent en raison du changement climatique. Dans la mesure où ces derniers peuvent avoir un impact significatif sur les risques naturels, il est pertinent de les intégrer dans leur évaluation et dans les stratégies de gestion et de prévention.

MONTCLIMA entend faire en sorte que les résultats des projets précédemment cofinancés par les programmes de l'UE ne se limitent pas au circuit fermé de la communauté scientifique ou aux archives des bénéficiaires, mais soient utilisés, capitalisables et utilisables, au profit des territoires de montagne du SUDOE, et contribuent à l'amélioration des politiques de prévention et de gestion des risques, et d'adaptation au changement climatique des États membres. MONTCLIMA utilisera et promouvra les meilleures stratégies et outils de diagnostic, de prévention et de gestion des risques, en intégrant la composante changement climatique. Ainsi, le projet vise à développer et mettre en œuvre une stratégie transnationale visant à renforcer la résilience des territoires du SUDOE, basée sur la capitalisation d'expériences réussies et leur réplique dans les zones montagneuses du SUDOE. MONTCLIMA permettra également de recueillir les meilleures pratiques en matière de gestion et de prévention des risques naturels.

Techniquement, l'approche du projet vise à atteindre les objectifs suivants :

- Amélioration des plans de prévention et de gestion des risques naturels.
- Augmenter la résilience des territoires de montagne du SUDOE face aux risques naturels renforcés par le changement climatique.
- Utilisation des meilleures pratiques dans leur application en zone de montagne.
- Favoriser les politiques de prévention et de gestion des risques en faveur de l'adaptation au changement climatique.
- Diffuser et promouvoir les meilleures pratiques.

Le partenariat du projet est composée d'un chef de file, le Consortium de la Communauté de Travail des Pyrénées, et de partenaires : le Centro de Investigación Ecología y Aplicaciones Forestales (Espagne, Catalogne), NEIKER-Instituto Vasco de Investigación y Desarrollo Agrario, SA (Espagne, Pays Basque), la Fundación Cesefor (Espagne, Castilla y León), l'Instituto Politécnico de Bragança (Portugal, Bragança), l'Oficina Nacional Forestal, le GEIE FORESPIR, le Centro de Estudos e Expertise em Riscos, Meio Ambiente, Movilidade e Planejamento et la Comunidade Intermunicipal da Região de Leiria (Portugal, Leiria). Il a également des partenaires associés, entre autres, avec Andorra Reçerca + Innovació.

Plus d'informations sur le projet : <https://www.montclima.eu/>

2. Financement du projet

Le projet MONTCLIMA est cofinancé à hauteur de 75% par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg SUDOE.

Le Programme Interreg Sudoe soutient le développement régional dans le sud-ouest de l'Europe en finançant des projets transnationaux par le biais du Fond FEDER. Ainsi, il promeut la coopération transnationale pour traiter

des problématiques communes aux régions de l'ensemble du territoire couvert, comme le bas investissement en recherche et développement, la basse compétitivité de l'entreprise petite et moyenne et l'exposition au changement climatique et risques environnementaux.

Les projets approuvés par le Programme portent sur l'un des cinq axes prioritaires, préalablement définis ; ces derniers étant ceux dans lesquelles la coopération transnationale cause un plus grand impact sur le territoire couvert par le programme :

1. Recherche et innovation
2. Compétitivité des PME
3. Économie faible en carbone
4. Lutte contre le changement climatique
5. Environnement et efficacité de ressources

3. Prestation demandée

Soutien à la conception et à l'élaboration du Cadre stratégique transnational pour la gestion des risques naturels dans les territoires de montagne du SUDOE.

L'objectif est de doter les territoires de montagne SUDOE d'un document de référence stratégique et opérationnel applicable aux territoires exposés à l'un des 4 risques naturels visés par le projet Montclima (...), et adaptable aux spécificités régionales et locales.

Ce document, intégrant des recommandations stratégiques et opérationnelles, sera le résultat d'une démarche concertée avec les principaux groupes cibles du Cadre stratégique, identifiés par le Partenariat entre les autorités institutionnelles et techniques en charge de la prévention des risques naturels et les services techniques chargés de mettre en œuvre tout ou partie de ces recommandations sur les territoires.

Ce cadre stratégique transnational sera enrichi par les acquis des travaux menés sur les sites pilotes du GT3 du projet MONTCLIMA, de sorte à ce qu'il puisse être confronté à la réalité du terrain à différentes étapes mais servira également de cadrage (a posteriori) à la mise en œuvre de plans de gestion intégrés (GT3) des risques sur des territoires des partenaires du projet dans lesquels il y a des zones particulièrement exposées aux risques naturels de montagne.

Les publics cible de ce document sont : Ministère et agences nationales, Associations professionnelles / interprofessionnelles, Collectivité territoriale régionale, Collectivité territoriale locale, Structure intercommunale (EPCI), Parc national, Parc naturel régional, et, en accord avec les conclusions de la réunion du 12/01/2021 réunissant un groupe réduit de partenaires MONTCLIMA, tout acteur en lien avec la gestion et l'aménagement de territoires de montagne.

Afin d'atteindre cet objectif, le pouvoir adjudicateur souhaite avoir recours à un "service d'appui technique pour la conception et le développement du Cadre stratégique transnational pour la gestion des risques naturels dans les territoires de montagne du SUDOE", afin de réaliser les tâches suivantes :

- Participation aux possibles réunions des partenaires de Montclima organisées en lien avec le Cadre Stratégique Transnational ;
- Co-rédaction du Cadre Stratégique Transnational ;
- Co-préparation, co-animation de 2 ateliers participatifs, visant à enrichir et valider le document.

Une première mouture de document est déjà disponible, incorporant une partie des contributions faites dans les phases de Capitalisation et de Transfert à travers les séminaires organisés à ce jour, ainsi que les contributions des partenaires de MONTCLIMA. Ce document sera remis au prestataire sélectionné lors de la réunion de lancement.

Les tâches indiquées seront réalisées en étroite collaboration avec FORESPIR, par le biais de réunions en ligne, de mailing, etc. pour une bonne coordination des différentes actions.

Pour la réalisation des tâches indiquées dans le paragraphe précédent, on estime une durée de : 13 jours ouvrables non consécutifs.

Compte tenu des objectifs et du cadre de développement du projet MONCLIMA, les candidats doivent avoir une expérience démontrable dans le pilotage ou la participation pertinente à des projets européens de coopération liés à la gestion des risques naturels dans les territoires de montagne et idéalement ayant intégré la composante changement climatique et changement global dans les solutions apportées.

----- A SIGNER PAR LE CANDIDAT -----

Lu et approuvé

Date :

Signature et tampon :